MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE DE COGOLIN - #34 AVRIL / MAI 2022

TERRE MER

Magazine

LE PLU FAVORISE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

MUTUELLE COMMUNALE : PROFITEZ-EN !

PLEINS FEUX SUR LE RETOUR DES BRAVADES

COGOLIN

au quotidien 5

EN BREF
TRAVAUX
URBANISME
SÉCURITÉ
ENVIRONNEMENT
CITOYENNETÉ
SANTÉ
SPORT

c'est vous 21

EN BREF
NOUVEAUX COMMERCES
TRADITION
ENVIRONNEMENT
CE QU'ILS FONT POUR VOUS
CAUSE ANIMALE

animé 35

RÉSEAUX SOCIAUX
RETOUR SUR
DEVOIR DE MÉMOIRE
AGENDA

annonces 47

POLITIQUE
MOT DE L'OPPOSITION
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
OFFRES D'EMPLOI

TERRE MER MAGAZINE

Éditeur de la publication : ville de Cogolin. Directeur de publication : Marc Etienne Lansade.
Rédactrice en chef : Laëtitia Picot. Rédacteurs : Aude Buyse, Laëtitia Picot, Katia Enriotti.
Crédits photos : Hélène Soudry, Aude Buyse, Studio Charrier, Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez, Freepik, Pexels, Alamy. Réalisation : Studio K-station.
Imprimeur : Spot. Magazine imprimé à 8 500 exemplaires.

Chers Cogolinois,

Le contexte international ne doit pas nous faire oublier que la défense des libertés et de la démocratie est un combat de chaque jour.

Mes élus et moi-même sommes bien sûr mobilisés et avons d'ores et déjà participé à l'envoi de produits de première nécessité à la population ukrainienne. Nous sommes également en lien avec la préfecture du Var pour l'organisation de l'accueil de réfugiés, si d'aventure le conflit devait se prolonger.

Je le répète il est essentiel de préserver notre Etat, notre République, si l'on veut continuer à être un pays libre, une démocratie. En revanche, nous devons nous garder de tout jugement et toute ingérence concernant des actions et des conflits politiques dont nous ne connaissons pas les tenants et les aboutissants.

Ainsi, alors que les vacances de Pâques vont démarrer et seront cette année marquées par les premier et deuxième tours de l'élection présidentielle, je me dois de vous appeler à aller voter, afin d'éviter un taux d'abstention élevé qui serait préjudiciable à la préservation de notre démocratie et par là même de nos libertés.

Quel que soit votre choix, sachez que ces élections, comme les législatives qui suivront en juin, sont, non seulement la possibilité de choisir un projet pour la France, son avenir et celui de nos enfants, mais également totalement en lien avec la politique locale.

En effet, quand une décision, une loi vient modifier ou supprimer une compétence communale, cela n'est pas sans conséquence sur le programme d'actions pour lequel vous nous avez choisis ; quand un processus de décision favorise les grandes métropoles au détriment des communes rurales, c'est toujours moins de subventions et d'appuis pour notre commune.

Elus et agents seront bien sûr à leur poste dans les bureaux de vote ces dimanches 10 et 24 avril, afin de vous permettre d'exercer dans les meilleures conditions votre droit de citoyen, qui est également un devoir : voter.

En attendant, réjouissons-nous, les masques sont tombés et nos Bravades auront bien lieu cette année : deux bonnes nouvelles en ce début de printemps !

Il nous tardait effectivement de revoir les sourires sur les visages de nos concitoyens, comme il nous tarde de vivre à nouveau les Bravades : trois jours de festivités et de tradition, l'occasion d'admirer les uniformes reconstitués par les mains agiles de couturières locales.

Vous le découvrirez dans ce nouveau numéro, les travaux avancent, la ville reprend sa belle dynamique avec des animations pour toute la famille, côté terre comme côté mer, et des commerçants mobilisés pour préserver la dynamique de notre centre-ville. Les projets liés à notre Petite Ville de demain avancent également avec l'agrandissement de l'école du Rialet d'ores et déjà programmé. Le reste est en bon chemin et nous démarrerons dès le mois de mai de premières réunions publiques inhérentes aux évolutions des quartiers afin de vous impliquer dans les changements à venir.

L'été approchant, je vous demande de réserver le meilleur accueil à nos agents de l'environnement sur le terrain pour vous rappeler l'importance et les critères d'un bon débroussaillement.

Enfin, vous pouvez profiter depuis fin mars d'une mutuelle communale, la mutuelle JUST choisie par la municipalité pour son rapport qualité-prix, car la santé est un capital que chacun doit être en mesure d'entretenir !

Vous le voyez, la vie continue. Il est aujourd'hui encore plus qu'hier essentiel de continuer à préserver notre ville et ses habitants, notamment par la préservation de notre qualité de vie, de nos coutumes et de notre vie sociale. Restons unis et solidaires.

Sincèrement,

Idées cadeaux

L'atelier PROVENÇAL

Cadeaux d'entreprises

LES OFFRES DU MOIS D'AVRIL/MAI

-20%
11.08€
au lieu de ~~13.85€~~

-20%
4.76€
au lieu de ~~5.95€~~

-20%
3.16€
au lieu de ~~3.95€~~

POUR DÉCOUVRIR TOUTES NOS PROMOTIONS RDV EN BOUTIQUE !

L'Atelier Provençal - 50 Avenue de Valensole - RD98 -
83310-COGOLIN - 04 94 55 74 43 - magasin@au-bec-fin.com

AGENCE IMMOBILIÈRE Stéphanie GLO

LOCATION - GESTION - VENTE

Un grand merci à vous tous pour avoir fêté avec nous l'arrivée du Printemps avec succès!
Stéphanie et son équipe

14 rue du 8 Mai 1945 - 83310 COGOLIN
04 65 40 42 02
contact@asg-immo.com
www.asg-immo.com

COGOLIN *au quotidien*

EN BREF
TRAVAUX
URBANISME
SÉCURITÉ
ENVIRONNEMENT
CITOYENNETÉ
SANTÉ
SPORT

EN BREF

Rappel : accueil des services mairie et du CCAS

Retrouvez les agents du Centre Communal d'Action Sociale dans leurs nouveaux locaux, place de la République (porte marron à gauche de l'entrée de la mairie). Les services état civil, gestion domaniale et urbanisme sont accessibles à la mairie annexe (angle du boulevard Michelet et de l'avenue du Général de Gaulle).

Continuité de service dans les écoles

Cet hiver, afin de palier dans l'urgence les absences de personnel encadrant dues au Covid, le service enfance et animation jeunesse a pu compter sur une vingtaine d'agents municipaux pour faire le ménage dans les écoles, assurer la cantine ou encore le périscolaire.

Les services techniques à la rencontre des élèves du dispositif ULIS

A l'occasion de "la Quinzaine des métiers" en février, des agents municipaux ont échangé avec des élèves du dispositif ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire). En collaboration avec Patrice Humbert, enseignant spécialisé, les agents ont présenté leur métier (ferronnier, électricien...) et les missions qui leur incombent.

Mutuelle communale : permanences à la mairie

À partir du 20 avril, deux permanences hebdomadaires vous permettront de rencontrer une conseillère pour vous accompagner. Elles auront lieu les lundis et mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.**Pour prendre rendez-vous : 0 809 546 000 ou en ligne sur just.fr.**

Nos séniors à bord du Cogolin Express

Les résidents de l'Ehpad Peirin ont profité d'une promenade en ville à bord du Cogolin Express, dans le cadre de l'événement « le monde de Cogolino ». Plus de 60 personnes – des résidents entourés de leur famille, d'accompagnateurs et de soignants – ont ainsi pu redécouvrir la ville à bord de ce joyeux petit train.

Collecte pour l'Ukraine

Grâce à votre solidarité et à votre générosité, 15m³ de dons ont été collectés par la ville pour les réfugiés en Ukraine. Merci à tous les généreux donateurs, ainsi qu'à l'entreprise Démésud pour le don de cartons ayant permis l'acheminement de la collecte, assuré par la Protection Civile de Toulon.

Enquête sur l'habitat à Cogolin

Une phase d'enquête menée par Soliha Var a démarré courant février 2022 auprès des occupants de logements et des propriétaires de logements locatifs, afin de connaître les besoins d'amélioration de ces logements et de traiter leur salubrité. L'objectif est de permettre aux propriétaires de valoriser leur patrimoine en bénéficiant pour leurs travaux de subventions, de déductions fiscales et de l'assistance d'une équipe de professionnels.
Contact : chefdeprojetPVD@cogolin.fr

Solidarité dans les cantines

Au mois de janvier, 100 repas initialement prévus pour les enfants inscrits à la cantine n'ont pu être proposés aux petits pour diverses raisons : absentéisme des enfants dû au Covid, grève, etc. Ils ont été offerts par la municipalité aux associations Solidarité Catholique et La Ressourcerie. La solidarité n'est pas un vain mot à Cogolin !

Marines de Cogolin : port pilote pour « Collec'Thor »

Jeudi 24 mars, au port des Marines, une présentation de la nouvelle poubelle de mer «Collec'Thor» , que la ville vient d'acquérir auprès de la société PORALU Marine, a été proposée au Maire et aux responsables portuaires du bassin varois. Cogolin est la première ville de France a être dotée de cette «seabin» capable de stocker jusqu'à 100 kg de déchets flottants.

20ème

C'est la place occupée par Cogolin dans le classement varois des "Villes et villages où il fait bon vivre" en 2022. Des critères parmi lesquels la qualité de vie, la sécurité, la santé, le commerce, les transports, l'éducation, les sports et loisirs, la solidarité ou encore l'attractivité immobilière ont été pris pris en compte. Cogolin termine également à la 1 147e place de ce classement au niveau national. Pour mémoire, il y a 153 communes dans le Var et près de 35 000 en France !

1. L'église

Les portes et les volets de l'église ont été repeints et des portes ont été installées pour accéder à son clocher. L'escalier y conduisant a également bénéficié d'une réfection complète, éclairage et peinture comprise. L'ancienne salle de catéchisme a été entièrement repeinte et son plafond refait, tout comme le réseau électrique. La peinture du clocher est actuellement en projet !

2. Le Château

La climatisation est en cours d'installation au Château : trois grosses unités de climatisation réversible viendront donc remplacer la chaudière fioul. L'ensemble des fenêtres est également en train d'être changé, au profit du double vitrage. Un geste en faveur de la transition énergétique, pour lequel la ville a été subventionnée à hauteur de 80% dans le cadre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) rénovation énergétique !

3. Ecole du Rialet

La climatisation a été installée dans les deux réfectoires de l'école pendant les vacances d'hiver. L'assurance d'une pause déjeuner dans la fraîcheur pour l'été à venir !

4. Ancienne caserne

En attendant le projet d'îlot de résilience, quatre zones ont été dessinées et créées au sein de l'ancienne caserne des sapeurs-pompiers de Cogolin Grimaud, afin d'accueillir l'association Solidarité catholique, le Comité Communal des Feux de Forêts, l'association Moutain Bike et une partie des archives de la ville.

AUDREY TROIN
Adjointe déléguée
aux travaux

5. Monument aux morts

Le monument aux morts situé place de la République a été protégé grâce à l'installation d'une chaîne, comme elle existait à l'origine lors du débarquement de Provence en 1944. Elle délimite ainsi ce lieu symbole de mémoire.

6. Éclairage public

Les lampadaires d'éclairage public situés sur le parking de la plage des Marines, en périphérie de la commune de Gassin, ont été remplacés et renforcés par l'installation de 6 mâts d'éclairage solaire. Dans la Galerie Raimu, deux candélabres à LED et en forme de fleur ont rejoint les lieux pour en assurer un éclairement optimal.

7. Pont Saint-Marc

Après la phase d'étude préparatoire qui a démarré à la mi-février, la phase opérationnelle des travaux du pont Saint-Marc démarre en ce début avril par sa destruction.
La reconstruction se fera du 15 avril au 30 mai. En attendant, une voie d'accès sera réalisée afin de permettre aux riverains d'accéder à leur domicile.

RÉVISION DU PLU : BILAN D'ÉTAPE

Le travail du cabinet Begeat missionné pour la révision du PLU se poursuit, marqué par des réunions mensuelles avec les élus et le service urbanisme. L'état d'avancement des études sera transmis en juin aux Personnes Publiques Associées (PPA) que sont l'Etat, la Région, le Département, les Chambres Consulaires, la communauté de Communes .... Puis présenté avant l'été à l'ensemble des Cogolinois au cours d'une première réunion publique.

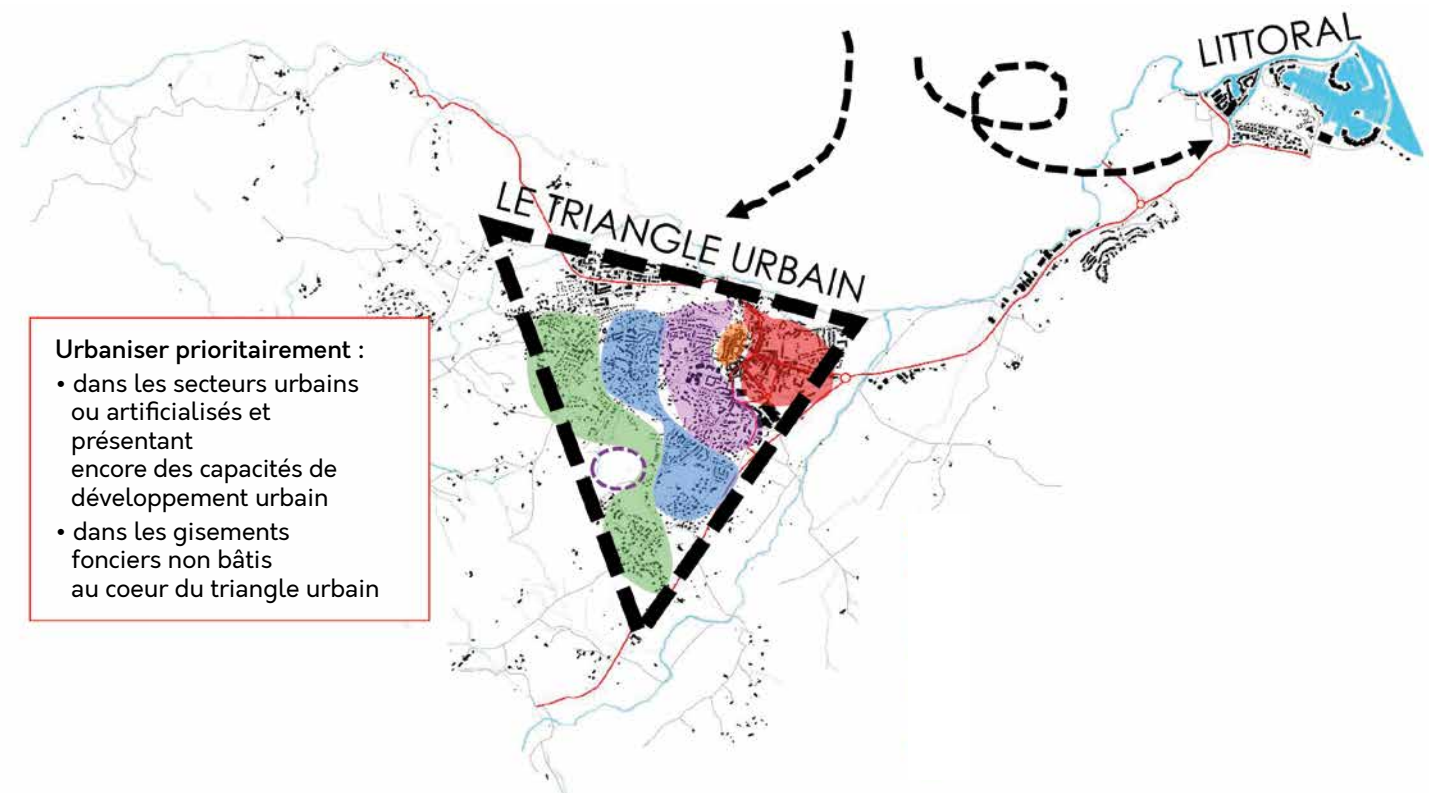

- Le centre médiéval à la densité historique.
- Le nouveau centre-ville, propice au renouvellement urbain de qualité et support des nouveaux projets.
- La première couronne résidentielle support de densification modérée.
- Les secondes couronnes résidentielles, à la densification douce.
- Les dernières couronnes résidentielles « quartiers jardins » où l'ambiance paysagère naturelle sera respectée.
- Finaliser le développement urbain : achever le triangle urbain

GEOFFREY PECAUD
Adjoint délégué
à l'urbanisme

La révision du Plan Local d'Urbanisme datant de 2008 était une nécessité face aux évolutions à la fois de la ville et des lois qui encadrent l'urbanisation. Les enjeux sont de taille pour préparer le Cogolin de demain.

4 éléments majeurs pour un Cogolin vert et durable

L'état d'avancement du PLU, qui vous sera présenté au cours de la première réunion publique avant l'été*, intègrera donc :

1. les récentes évolutions législatives en faveur de la protection des personnes et des biens face aux conséquences liées aux changements climatiques (risques naturels, inondations, ruissellements pluviaux, feux de forêts, pour l'essentiel)

2. la redéfinition des enveloppes constructibles, qui intégrera la limitation de l'étalement urbain beaucoup trop consommateur d'espaces (cf schéma ci-dessus)

3. pour les zones constructibles, l'instauration d'une part de "nature en ville", de jardins, de trame verte, afin de protéger les paysages et de lutter contre la bétonisation des quartiers résidentiels

4. la protection des terres nécessaires à l'activité agricole et aux jardins partagés, pour aller dans le sens d'une autonomie alimentaire

Vers une simplification du zonage

Dans le but de faciliter la compréhension du règlement et de faciliter l'instruction des autorisations d'urbanisme, le PLU doit être simplifié. Ainsi, au lieu d'une quarantaine de zonages et de règles différentes, l'objectif est de réduire le nombre de zones et de rédiger des règles simples conformes à la législation : une enveloppe urbaine U autour du centre-ville sectorisée selon les densités, des zones spécifiques dédiées aux logements, d'autres dédiées à l'activité économique, et un zonage adapté à la frange littorale. La révision du PLU comprendra 2 types de zones à urbaniser (AU), notamment pour programmer l'implantation des futurs équipements publics, et des zonages agricoles A et naturels N qui seront les zones les plus conséquentes en termes de superficie.

Favoriser la transition énergétique et numérique

Le nouveau PLU intégrera des contraintes et des incitations pour privilégier le développement des énergies renouvelables de type solaire sur les grandes toitures. Il facilitera la production d'énergie par le solaire photovoltaïque ou thermique. Il favorisera également la performance énergétique des futures constructions et la rénovation des constructions existantes.

En matière de numérique, il incitera à la poursuite de la desserte numérique en prévoyant des fourreaux de réserve pour chaque projet d'urbanisation, en intégrant le développement du Très Haut Débit pour tous. Bien d'autres sujets essentiels ont été abordés et traités dans la révision du PLU.
Vous les découvrirez lors de la réunion publique : l'architecture, la mixité sociale, la taille des logements, le développement commercial, l'aménagement des espaces publics, etc.

* La date définitive vous sera communiquée par voie d'affichage, ainsi que sur les supports numériques de la ville : f ville de cogolin – www.cogolin.fr

MARC ETIENNE LANSADE
Maire de Cogolin

PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE : LES RAPPELS À L'ORDRE SE POURSUIVENT

Mis en place en 2021, les rappels à l'ordre se poursuivent en Mairie afin de lutter contre les incivilités et de prévenir la petite délinquance. Au mois de février, quatre mineurs ont été reçus par Monsieur le Maire et Patrice Gaujour, chef de la police municipale.

Mercredi 9 février, quatre collégiens ont été reçus, accompagnés de leurs parents, par Monsieur le Maire, pour un rappel à l'ordre suite à des actes d'incivilité. En l'occurrence, ce sont des dégradations qui ont conduit à leur convocation auprès du 1er magistrat de la ville : celle notamment du boîtier d'alarme incendie du Cosec, qu'ils s'amusaient régulièrement à déclencher. Ce dernier a fini par être endommagé et a dû être remplacé, pour un coût de plusieurs centaines d'euros à la charge de la collectivité. Outre cette dégradation, des actes de nuisance sonore ont été constatés par des usagers du Cosec et du Gym B, alors que les jeunes tapaient dans les portes des établissements et s'amusaient à faire du bruit. Afin de faire cesser ces incivilités, Monsieur le Maire a opté pour la prévention plutôt que pour la sanction, et a préféré un rappel à l'ordre à un dépôt de plainte – les jeunes pouvant être poursuivis pour leurs actes par la justice des mineurs. Après avoir souligné la gravité des faits qui leur sont reprochés - détériorer un bâtiment public et générer des frais engagés avec l'argent du contribuable - Marc Etienne Lansade leur a rappelé les valeurs républicaines, les principes fondamentaux de la vie en société et le respect des règlements.

Un échange autour des projets d'avenir de ces mineurs a ensuite permis de faire le point sur leurs motivations, afin de les orienter vers une démarche positive de construction de soi. Comme lors de chaque rappel à l'ordre, un compte rendu a été adressé au parquet de Draguignan.

GILBERT UVERNET
Adjoint délégué
à l'environnement

DÉBROUSSAILLER, UNE OBLIGATION TOUTE L'ANNÉE !

Le débroussaillement permet de lutter contre les feux de forêt et de protéger les habitations menacées en cas de feu. Il est obligatoire tout au long de l'année et s'impose aux particuliers. Sur la commune, la police de l'environnement procède à des contrôles.

Comment débroussailler ?

Le débroussaillement consiste en l'éclaircissement de la végétation autour des constructions. Cette mesure préventive ne vise pas à faire disparaître l'état boisé : elle n'est ni une coupe rase ni un défrichement. Elle consiste à éliminer tous les bois morts, les herbes sèches, les broussailles et à couper les branches à moins de trois mètres d'un toit. Pour débroussailler, vous devez veiller également à élaguer les branches basses jusqu'à une hauteur minimale de 2m50 et à supprimer les arbustes, ainsi qu'à dégager un gabarit de passage de 4 mètres minimum sur voies d'accès. Selon la situation géographique de votre habitation, vos obligations en la matière diffèrent. En effet, il existe trois cas de figure :

• Vous habitez en zone urbaine : vous êtes tenu de débroussailler totalement votre parcelle.

• Vous habitez en zone non-urbaine : vous avez l'obligation de débroussailler dans un rayon de 50 mètres autour de votre habitation. Le rayon de 50 mètres autour de votre habitation dépasse la délimitation de votre parcelle ? Vous êtes également tenu de débroussailler sur la parcelle voisine dans le cadre de ces 50 mètres de rayon. Lorsque les deux rayons se chevauchent, le débroussaillement incombe aux deux propriétaires en frais partagés, peu importe sur le terrain de qui il s'effectue.

• Particularité : les parcelles en zone urbaine qui sont limitrophes d'une autre zone doivent combiner les deux obligations, à savoir l'intégralité de la parcelle et le débord de 50 mètres sur la parcelle hors zone urbaine.

Pour savoir dans quelle zone se situe votre habitation et donc vos obligations en matière de débroussaillement, rendez-vous sur www.cogolin.fr

Bon à savoir

En cas de défaut de vos obligations de débroussaillement, la sanction, contravention de 4ème classe, est de 135 euros. Il est à noter également qu'en cas d'incendie, les assurances refuseront de prendre en charge les frais liés au sinistre si vous n'avez pas respecté vos obligations.

Pour d'éventuels renseignements et visites sur place : environnement@cogolin.fr et 06 40 48 30 72

Bien plus qu'un appartement

Découvrez la Résidence Services qui va changer votre quotidien !

Emménagez en coeur de ville, dans un appartement lumineux,
et profitez d'espaces communs chaleureux (salon, bar, bassin balnéo, restaurant...).
Pour un quotidien simple et souriant, nous avons imaginé des formules de services
qui s'adaptent également à vos besoins et votre mode de vie. A vous de choisir !

NAHOMA
RESIDENCES & SERVICES
COGOLIN

0801 07 00 04 Service & appel gratuits

15 Bd Michelet 83310 COGOLIN
nahoma.fr/cogolin

CHRISTIANE LARDAT
1ère adjointe, déléguée
à l'administration générale

LES JEUNES MAJEURS SONT PRÊTS À ALLER VOTER !

Samedi 19 mars, au Centre Maurin des Maures, vingt jeunes Cogolinois nouvellement inscrits sur les listes électorales se sont vus remettre le livret de la Citoyenneté et leur carte électorale des mains du Maire.

Entouré des élus, le premier magistrat a profité de ce moment privilégié pour rappeler aux jeunes conviés l'importance d'exercer ses droits en étant pleinement responsable de ses choix. Il a insisté sur la nécessité d'avoir une réflexion, des idées, de les défendre ou encore de s'impliquer et ainsi préparer la société de demain. Le Maire a également invité les jeunes femmes présentes à toujours être vigilantes pour ne pas perdre leurs acquis, qui ont été plus longs à obtenir. La réunion s'est clôturée par un moment convivial d'échanges entre jeunes et élus : bons votes à tous !

« Je ne pourrai voter qu'aux élections législatives mais c'est très important pour moi de le faire. On ne pourra faire changer les choses que si tous les jeunes de mon âge vont, eux aussi, voter. » **Flavie,** 18 ans le 9 mai prochain.

« Voter est primordial, surtout que nous avons la chance de pouvoir le faire. C'est notre devoir de citoyen. Même si j'hésite entre deux candidats pour les présidentielles, je sais que mon vote comptera. » **Antonin,** 18 ans depuis le 9 novembre.

Vous ne pouvez vous déplacer pour voter ? Pensez au vote par procuration !

Vous ne pouvez pas vous rendre dans votre bureau de vote pour les élections présidentielles (10 et 24 avril) et/ou les élections législatives des 12 et 19 juin ?
Il vous suffit de désigner une autre personne pour voter à votre place via le vote par procuration. La démarche doit toutefois être réalisée le plus tôt possible, car des délais de traitement sont à prévoir : avant le 20 avril pour le 2e tour des présidentielles, avant le 8 juin pour les législatives.

Plus d'information sur www.cogolin.fr et www.maprocuration.gouv.fr

PROTECTION SANTÉ : LA VILLE A MIS EN PLACE SA MUTUELLE COMMUNALE

Depuis le 1er mars, tous les Cogolinois peuvent désormais souscrire à une mutuelle communale. Volonté du maire mise en œuvre par Liliane Louradour, adjointe aux affaires sociales, cette démarche a pour objectif de permettre aux Cogolinois de profiter d'une mutuelle avec une offre avantageuse, spécialement négociée et pensée pour permettre à chaque administré d'accéder aux soins.

LILIANE LOURADOUR
Adjointe déléguée
aux affaires sociales

Une initiative de la municipalité pour favoriser l'accès aux soins pour tous

Diminuer le coût de vos cotisations tout en conservant un niveau de garantie équivalent à celui des contrats individuels classiques : la mutuelle communale vous permet désormais de gagner en pouvoir d'achat. Après trois mois de travail sur ce dossier – entre prospection, rencontres, étude des propositions et négociations menées par Mme Louradour - la mutuelle communale a vu le jour au mois de mars, avec la signature de la convention de partenariat entre la commune et le prestataire retenu. « *Par cette démarche, Monsieur le Maire et moi-même souhaitons mettre en œuvre une mesure sociale visant à favoriser l'accès aux soins pour tous, en priorité les plus modestes, et redonner du pouvoir d'achat en allégeant le budget santé des administrés.* », développe l'adjointe. En France, actuellement, trois millions de personnes n'ont pas accès à une couverture de leurs frais de santé, soit environ 5% de la population. Mme Louradour le constate : « *Se soigner coûte de plus en plus cher. Du fait de difficultés multiples, les dépenses de santé sont souvent reléguées au second plan, au profit des dépenses dites obligatoires. Le coût de la vie, de plus en plus élevé, ne permet plus aux personnes disposant de faibles revenus de souscrire à une complémentaire santé, ou alors ce contrat va impacter fortement leur budget, pour une couverture pas toujours optimale* ».

Après avoir consulté plusieurs mutuelles, la commune a fait le choix de retenir un seul prestataire. En l'occurrence, ce sont les professionnels de Mutuelle Just, qui se sont démarqués par le montant réduit des cotisations, sans perte au niveau de la garantie de prise en charge, et qui se sont également engagés à limiter la variation à la hausse des tarifs.

Une souscription possible depuis le mois de mars

Les offres de la mutuelle communale s'adressent à tous les Cogolinois, sans distinction d'âge, de revenus ou de catégorie socio-professionnelle. Elles couvrent les principaux postes de dépenses, à savoir : l'hospitalisation, les soins courants et dentaires, l'optique, les frais auditifs, ainsi que le bien-être et la prévention. La mutuelle œuvre aussi dans la prévention en favorisant l'activité sportive. En effet, elle vous permet le remboursement de votre licence sportive à hauteur de 40€, par personne et par an. L'adhésion à la mutuelle communale est possible depuis le mois de mars, en ligne ou par téléphone. Deux permanences hebdomadaires sont également prévues à partir du 20 avril les lundis et mercredis de 09h à 12h et de 13h30 à 17h30. Elles auront lieu à l'ancien emplacement de l'Etat civil, à l'angle des rues du 8 mai et du 11 novembre, et vous permettront de rencontrer un conseiller qui vous accompagnera dans vos démarches.
Une prise de rendez-vous préalable est nécessaire en contactant le 0 809 546 000 ou directement en ligne sur le site just.fr.

« *Avec ce dispositif de mutuelle communale, la collectivité participe à l'amélioration de l'accès à la santé de ses administrés, sans que cela ait un impact sur ses finances. C'est une action sociale car elle permet d'alléger le budget santé des administrés et donc de leur redonner du pouvoir d'achat. Elle apporte bien sûr et avant tout une solution santé adaptée aux revenus modestes. Nous allons prochainement œuvrer pour la création d'un micro-crédit social, et continuer notre travail sur le mal logement, qui affecte fortement notre ville.* »

Liliane Louradour, adjointe aux affaires Sociales.

LA BASE NAUTIQUE A LE VENT EN POUPE

Les adhérents de la Base Nautique, qu'ils soient férus de navigation loisir ou compétition, peuvent prendre la mer toute l'année. Un atout qui n'a pas échappé au plus grand nombre d'entre vous puisqu'aux Marines de Cogolin, le nombre de licenciés Fédération Française de Voile a triplé en un an !

Plus de 200 adhérents

Forte de plus de 200 adhérents, la Base Nautique Municipale affiche un planning bien chargé quelle que soit la saison. L'activité n'a pas cessé depuis la fin du premier confinement au printemps 2020. Un nouveau créneau planche à voile a même ouvert le samedi entre 12h et 14h. « *Certains de nos adhérents enchaînent en effet deux disciplines* » souligne Eric Joffrin, responsable de la Base Nautique. « *Nous enregistrons aujourd'hui 91 licenciés FFV* [1] *contre 31 durant la saison 2020-2021. Les jeunes et les féminines sont particulièrement concernés par cette hausse.* »

(1) Fédération Française de Voile

FRANCIS LAPRADE
Adjoint délégué
aux sports

Stages et activité voile

A quelques jours des vacances de printemps, la Base Nautique s'apprête à proposer des stages d'Optimist et de Dériveur solo. « *Les activités sont pratiquées selon le niveau et les enfants de 7 à 15 ans sont accompagnés d'un éducateur sportif ou d'un moniteur de voile* ». Résolument tournés vers la convivialité, ces stages permettent aux sportifs en herbe qui restent la journée de partager un pique-nique au sein des locaux. « *On commence à réunifier les clubs environnants afin de proposer des stages au niveau de plus en plus relevé. Grâce à notre position centrale, des regroupements de bassins sont possibles : les adhérents de Cogolin peuvent se confronter à ceux de Saint-Tropez, Sainte-Maxime ou encore Cavalaire* ». Quant aux élèves de CM1/CM2 des établissements cogolinois - des scolaires de la Môle sont également concernés – ils profitent de l'activité voile les lundis, mardis et vendredis de mars à novembre. Le jeudi est réservé aux collégiens de Gérard Philipe.

Les compétitions

Le volet compétition, enfin, n'est pas en reste. Entre Criterium, Ligue Optimist et Laser, les rendez-vous se suivent. Le 8 mai, rendez-vous est pris à Saint-Raphaël pour le compte du criterium avant avant d'aborder la finale le 12 juin à Saint-Tropez. « *Pour le compte de la Ligue, nous nous rendrons à Hyères le 8 mai et à Saint-Raphaël le week-end des 21 et 22 mai. Pour le Laser, ce sera les 22, 23 et 24 avril à Marseillan et le 7 mai à la Seyne.* » Nul doute que quelques brillants résultats seront à la clé !

Loisirs nautiques toute l'année

- **Anniversaires**
  Activités au choix le mercredi après-midi et le samedi toute la journée,
  sur réservation (60 euros/10 personnes)
- **Activités de loisir**
  Stand-up paddle/kayak : tous les jeudis et le samedi matin (séances encadrées)
  Navigation libre : du lundi au vendredi
- **Raid en famille**
  Un Aqua Familia Raid est organisé fin mai à la base nautique

Plus d'information à venir sur le site de la Ville et sur f Ville de Cogolin

Contacts et renseignements

Base Nautique Municipale
Téls. 04 94 56 14 08 - 06 75 95 57 30
Mail : basenautique@cogolin.fr

AZUR VAP

LA CIGARETTE ELECTRONIQUE

04 94 54 93 09

AzurVap Cogolin

azurvap83@gmail.com

67 Av. G. Clémenceau - COGOLIN

DÉMÉNAGEMENT KE.LY

DÉMÉNAGEMENT

GARDE-MEUBLES

04 94 53 61 24 - 07 82 25 63 15

10 bis rue André Marie Ampère

83310 COGOLIN

demenagementke.ly@gmail.com

Faridsson.com

PROMOTIONS Spécial Printemps AVRIL / MAI

Téléphonie / Informatique / Multimédia

Vente / Réparation

Déblocage

45, rue Carnot - 83310 Cogolin

faridsson@gmail.com / 04.83.12.50.04

DHONDT JARDINS

SARL

Création & Entretien

Parcs & Jardins

06 14 55 17 71

dhondt.jardins@club-internet.fr

8bis rue Condorcet

83310 COGOLIN

COGOLIN c'est vous

EN BREF

NOUVEAUX COMMERCES

TRADITION

ENVIRONNEMENT

CE QU'ILS FONT POUR VOUS

CAUSE ANIMALE

EN BREF

Retour en présentiel pour les Saisons de l'Emploi

Organisé par la Ville de Cogolin, la Communauté de communes, Pôle Emploi et la Mission Locale du Golfe de Saint-Tropez, le forum a eu lieu le mardi 8 mars au COSEC. Près de 70 entreprises étaient représentées et plus de 1 000 postes étaient à pourvoir. Des offres sont encore disponibles sur : **www.poleemploi.fr**

La Poste : nouveaux horaires

Le bureau de poste de Cogolin a élargi ses horaires depuis le 7 mars. Il est désormais ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le samedi de 8h30 à 12h.

Du goût et du cœur

Le dimanche 3 avril, le restaurant Le Jardin Impérial, aux Marines de Cogolin, a organisé la sortie « pêcheurs du cœur » en faveur de l'association « Donnersens » (1).
Les participants – dont des personnalités du monde de la chanson et de la téléréalité – ont ensuite partagé un repas au restaurant de Frédéric Versini. La recette de la journée a intégralement été versée à l'association (1).

(1) L'association a pour objectif d'améliorer les conditions de vie des enfants touchés par toute maladie. Plus d'information sur : www.donnersens.fr

Surf volant !

Samedi 6 février, l'efoil - activité nautique innovante encore peu développée en France et qui offre des sensations de glisse et de vol uniques - a été présentée par la société Lift Efoil aux Marines de Cogolin. Une première !

Kickboxing : la France pour Kamelia !

Après avoir intégré l'équipe de France pour le compte des championnats d'Europe IFMA (Fédération Internationale de Muay-thaï Amateur) en février dernier en Turquie, la pensionnaire du Kempo Boxing Cogolin Kamelia Moussaoui est devenue championne de France de kick boxing junior -56 kg mais également vice championne de France K1 junior -56 kg. Prochain rendez-vous : le week-end des 7 et 8 mai pour le championnat de France de Muay Thai à Paris. A noter que Marwan Fahfah, également boxeur au club, affrontera le champion de France de sa catégorie lors d'un gala le 27 mai au Beausset.

Football : nouveau label pour le SC Cogolin

Le 23 février, en présence du Maire et des élus, la Fédération Française de Football a octroyé le label jeunes FFF Espoir au SC Cogolin. Une belle récompense pour l'association, passée de 250 à près de 400 licenciés, qui est ainsi reconnue au plus haut niveau pour son enseignement de qualité.

Les ruelles à vélo...

Organisée par l'association Moutain Bike Cogolin, la course cycliste – via deux courses en relais - « Les Ruelles du Coq » a ravi tous les amateurs du genre le samedi 29 janvier dans les rues de la vieille ville. Adeptes du VTT, jeunes et moins jeunes, tous ont été félicités en début de soirée par le Maire et les élus.

100 bougies pour Emile Gandolfo

Mercredi 16 mars, le Cogolinois Emile Gandolfo – qui a tenu durant douze ans une épicerie derrière l'Eglise - a soufflé avec bonheur ses 100 bougies. Ses fils Daniel et Claude étaient présents pour ce joyeux évènement. La Ville de Cogolin lui souhaite de belles années à venir !

Santéfitkids : du sport tous azimuts

L'association, menée par sa responsable Agnès Bordier et en collaboration avec le Crédit Agricole de Cogolin et le CODEP EPGV 83, a organisé une journée porte ouverte le samedi 5 mars pour faire découvrir marche nordique, Zumba ou encore renforcement musculaire. Un succès !

Krav Maga au féminin

A l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes, l'association Authentic Krav Maga Cogolin a proposé une initiation gratuite à la discipline le vendredi 11 mars, salle de la Cauquière. Une vingtaine de femmes, de tous les âges, ont ainsi pu apprendre comment réagir en cas d'agression.

VÉHICULE 8 PLACES

TAXI

TAXI PASCAL

06 48 36 64 13

English spoken

Taxi Pascal

Transport médical
Transferts toutes distances

Conventionné CPAM
Aéroports - Gares

Cogolin - Golfe de St Tropez

Piscine - Arrosage
Création - Rénovation

ASENSIO PISCINE

Forage - Entretien
Dépannage

Golfe de St-Tropez
fabien.asensio@hotmail.fr - 06.03.57.43.38

www.asensio-piscine.com

Indie k CBD shop Cogolin Premium & Discount

Depuis la mi-février, au 15 rue Marceau, l'enseigne Indie k CBD Cogolin Premium & Discount vous propose fleurs, résines, wax ou encore crumble 100% naturels. Autant de produits de haute qualité à base de chanvre que les responsables Jérôme Kicq et Valérie Chabriel vous font découvrir à des tarifs très attractifs. **Ouvert du lundi au samedi, de 10h à 12h30 et de 15h à 18h45.**
Tél. : 07 77 80 98 31 - indiekshop83@gmail.com
f Indie k CBD shop cogolin Premium & Discount

Ambiance Maison

C'est le 1er mars qu'Astrid Cartier (à droite sur la photo) a ouvert les portes de sa petite boutique située 56 rue Nationale. Aux côtés d'Emilie Hollard, qui y vend ses bijoux en pierres naturelles, elle fabrique des bougies artisanales de toutes les tailles, à la cire de soja naturelle et parfumées aux fragrances de Grasse. Créations à la demande. **Ouvert tous les après-midis, du lundi au samedi et sur rendez-vous au 06 14 92 28 94. www.ambiancemaison.fr cartierastrid@yahoo.fr - f Bougie Saint-Tropez**

Chicken'R

En janvier dernier, Jonathan Ribeiro (à gauche sur la photo) a levé le rideau sur sa nouvelle enseigne située 12 rue Carnot et dédiée au snacking fait maison. Dégustez des burgers, wraps, frites, du poulet frit sous toutes ses formes... à l'heure du déjeuner ou du dîner, il n'y a que l'embarras du choix !
Ouvert tous les jours dès 11h.
Livraison à partir de 20 euros dans Cogolin.
Tél : 06 18 90 99 81 - f Chicken R

BHM Echafaudage

La boutique BHM Echafaudage de Marc Bahamid, située au 1 rue Marceau, a ouvert au public le vendredi 4 mars. Créée il y a un peu plus de 3 ans, la jeune enseigne propose ses services d'étaiement mais également de pose et de location d'échafaudage, aux particuliers comme aux sociétés.
Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 18h.
Contact : 04 94 54 65 20 ou 07 69 78 62

BRAVADES : UNE AFFAIRE DE FAMILLE(S) !

Après la famille Chalon, ce sont Jacques , Rémi et Quentin Barbero qui reprennent le flambeau pour l'édition 2022. Le nouveau capitaine de ville et ses deux fils - respectivement major et porte-enseigne - attendent impatiemment, à l'image de tous les Cogolinois, le retour des Bravades les 6, 7 et 8 mai prochains.

Jacques, Quentin et Rémi Barbero

Trois musiciens

La mise à l'honneur de la famille Barbero est en effet retardée depuis 2020 et l'épisode Covid. Inutile de dire que père et fils sont prêts ! « *Pour nous trois, musiciens dans le corps de bravade, la nomination a été une grande et belle surprise... C'est la première fois que l'état-major est composé exclusivement de bravadeurs issus d'une section non armée » avancent les deux frères.* Pour Jacques, 66 ans, Rémi, 27 ans, et Quentin, 24 ans, le quotidien tourne depuis bien longtemps autour des Bravades. Au-delà de la fête votive, des traditions, de la ville qu'ils sont fiers de représenter, c'est aussi une cohésion et leur famille que les Barbero vont mettre en lumière.

Du grand-père...

« *C'est un honneur* » – précise Jacques. Pour Rémi, dans la Bravade depuis l'âge de 5 ans en tant que musicien, et Quentin, qui en fait partie depuis ses 6 ans, en tant que ramasseur de cartouches puis musicien, la grande fête de mai est plus que jamais au coeur des discussions.
« *C'est notre grand-père et notre oncle qui se sont lancés les premiers dans l'aventure, il y a vingt-cinq ans. Nous sommes donc tombés dans les Bravades très jeunes, un peu comme la potion magique pour Obélix !* » reprennent-ils. Jacques, quant à lui, les a rejoints quelques années plus tard, à la grosse caisse.

... à l'épouse et au filleul !

D'ici quelques semaines, la famille Barbero sera aux « avant-postes » : « *Nous nous devons d'être à la hauteur de la tâche. Même nos compagnes* – sourit Jacques – *œuvrent toute l'année dans l'ombre, comme nombre de conjoint(e)s de bravadeurs. Elles nous soutiennent dans la logistique et l'intendance.*» Ainsi, toute la famille contribue à la bonne conduite des Bravades. Particulièrement ému, le patriarche poursuit : « *Mon filleul de 4 ans m'accompagnera pour la première fois sur l'évènement. Il va avoir des étoiles plein les yeux... C'est cela qui est magique aussi. De voir briller nos traditions à travers le regard de nos enfants et petits-enfants.* »

Une grande fête intergénérationnelle

Gérard et Yolande Bienvenu, suivis de leur fils Pascal puis de leurs petits-enfants Amélie et Grégory. Les trois frères Alain, Paul et Antonin Auteri, rejoints par leurs petits-enfants. Les Rosso, Patacchini, Rosell, Farnet, Tesson, Roland, Chalon et nous en passons... Claude Bonnard les a tous vu défiler. Le président de l'Association des Amis de la Bravade de la Saint-Maur connaît les familles qui font partie de l'aventure , du plus jeune au plus âgé. « *C'est généralement le père qui entre le premier dans les Bravades* » – précise ce dernier. « *Un homme en arme ou un musicien.* » Les compagnes et leurs filles, quant à elles, défilent en habits provençaux traditionnels ou intègrent le corps des musiciens. Elles peuvent aussi, parfois, être porte-drapeau ou cantinière. « *Les nouvelles recrues sont d'ailleurs souvent très impliquées dans le corps de bravade !* » conclut le président.

Quentin et Rémi, plus jeunes

Des patrons, au sein d'un magazine militaire, ayant inspiré les costumes des Bravadeurs

DES COSTUMES EMBLÉMATIQUES

Les Bravades, ce sont aussi des costumes remarquables aux couleurs chatoyantes, inspirés d'uniformes historiques, qui, chaque année, sont cousus main par des Cogolinois(es).

« Le fifre » de Manet

Des costumes inspirés de l'Histoire

Les tenues que portent les Bravadeurs sont inspirées des uniformes de régiments affectés à Cogolin et en Provence, ou sont des reconstitutions des vêtements que portaient les militaires français à l'époque des Bravades. Si, au 17ème siècle, les Bravadeurs portaient initialement des costumes civils provençaux, l'association des amis des Bravades de la Saint-Maur a exprimé sa volonté, au début des années 2000, de permettre à nos Bravadeurs contemporains de porter des costumes d'époque d'hommes en armes. Un choix *« esthétique, avec une grande précaution accordée à la cohérence des costumes »*, souligne Claude Bonnard, président de l'association. Ainsi la tenue des carabiniers est-elle inspirée de celle des gardes du comte de Provence constituant « le régiment de Monsieur », aux 17 et 18ème siècles, et a été agrémentée de plumes bleues et blanches pour symboliser notre cité. Pour les musiciens, dont la tenue est directement inspirée du tableau de Manet dénommé « Le Fifre », c'est l'uniforme des enfants de troupe de la garde impériale de Napoléon III qui a été repris. Et dans le corps des musiciens, le tambour-major fait exception à la règle puisque son costume est une réplique de celui de l'époque impériale. Les membres de l'Etat-Major sont eux aussi vêtus d'un costume d'inspiration napoléonienne, puisque leur couvre-chef n'est autre que celui des préfets sous Napoléon III. Les garde-côtes, quant à eux, *« portent le costume règlementaire des canonniers-garde-côtes en garnison aux tours de guet équipées de canons, que l'on trouve encore aujourd'hui à Sainte Maxime et à Saint-Tropez »*, souligne Thierry Salvestrini, avant de poursuivre : *« les archives du canton de Fréjus témoignent d'ordres de route délivrés de 1739 à 1779 aux militaires en garnison et aux militaires canonniers garde-côtes à Cogolin »*. Pour le corps des zouaves, selon le Bravadeur Christophe Girard, *« l'origine pourrait remonter aux zouaves pontificaux qui ont été nommés pour surveiller les « rouges », des révolutionnaires nombreux en Provence et engagés contre « les blancs du Var » mobilisés pour la monarchie. »*

Les musiciens

Jeune carabinier

Des créations faites main

Les tout premiers costumes ont été fabriqués par un costumier marseillais, spécialiste des tenues historiques. Depuis plusieurs années, ce sont des couturiers et des couturières cogolinois qui confectionnent un à un les costumes et les réajustent d'une année sur l'autre. Prise de mesures, taille du patron, coupe et assemblage des tissus, essayages, pré-couture, essayages et coutures définitives : la confection des tenues représente de nombreuses heures de travail, réparties sur plusieurs mois. Et chaque centimètre entre les boutons, galons, poches et autres ornements, est calculé ! Les Bravadeurs achètent leur tenue qui est taillée sur-mesure. « *Nous prenons à notre charge toutes les matières premières - tissus, rubans, boutons et ornements – et les Bravadeurs paient la façon. Une seule exception à cette règle : nous offrons les costumes aux musiciens qui répètent régulièrement toute l'année* », précise le Président Claude Bonnard. Les Bravades sont une tradition de passionnés qui a un coût, puisque les costumes les moins onéreux représentent tout de même une enveloppe estimée à 1500€, fusil compris. Il s'agit des tenues les moins ornementées, puisqu'elles sont les premières à avoir vu le jour : celles des chasseurs et des mousquets. Et ce sont précisément les corps au sein desquels la tradition veut que chacun fasse ses premiers pas pendant au moins trois ans, « *pour des raisons budgétaires, certes, mais aussi afin que ceux qui ne sont pas détenteurs d'un permis de chasse, réunis dans le corps des mousquets, apprennent à tirer* », précise M. Bonnard. Le costume le plus onéreux aurait pu être celui des hussards, qui existaient au temps des Bravades, mais qui ne sont pas représentés à Cogolin. « *Du fait de son coût, mais surtout parce que les hussards étaient des cavaliers !* », précise Claude Bonnard.
Les 6, 7 et 8 mai prochains, les Bravadeurs pourront également compter, comme toujours, sur l'escorte ensoleillée des membres de l'Escandihado qui, dans leurs costumes provençaux, nous font profiter des chants et des danses traditionnelles !

Le tambour-major, vêtu de son costume, réplique de l'époque impériale.

Zouaves

Gardes côtes

Chasseurs et mousquets

POUR VOUS DEPLACER, PENSEZ AUX BATEAUX VERTS !

Pour les Cogolinois qui ne le savent pas encore, Les Bateaux Verts proposent depuis 2013 un « Pass Résident ». Vous souhaitez en finir avec les embouteillages ? Pensez à emprunter les navettes régulières au départ des Marines !

En accord avec la ville, la compagnie maritime Les Bateaux Verts propose une réduction de 35% aux résidents de Cogolin – résidence principale uniquement - sur tous les allers-retours des lignes régulières du Golfe de Saint-Tropez au départ des Marines de Cogolin, Sainte-Maxime, Saint-Tropez, Port-Grimaud et les Issambres. Une offre qui permet aux résidents cogolinois de se déplacer à tarifs préférentiels, sans utiliser leur véhicule. A compter du samedi 9 avril, en accord avec la ville, la compagnie renouvelle ainsi le pass qui connaît un véritable « boom » depuis 2018. Un départ des Marines par heure est proposé au minimum (en basse saison, plusieurs en haute saison avec un dernier retour de Saint-Tropez le soir à 23h50).

Pour en profiter, rendez-vous à la mairie : une attestation vous sera délivrée sur présentation de votre taxe d'habitation que vous pourrez envoyer par mail accompagnée d'une photo à : info@bateauxverts.com

Respect de l'environnement et protection du milieu marin

Outre le plaisir de profiter pleinement du Golfe de Saint-Tropez, l'usager contribue à la limitation du trafic routier très dense en période estivale. Depuis 8 ans, grâce à sa démarche environnementale, les Bateaux Verts est la seule compagnie de transport à passagers du Golfe qui détient la double certification ISO 9 001 [1] et ISO 14 001 [1]. L'ensemble des personnels navigants est sensibilisé au respect de l'environnement et à la protection du milieu marin à travers l'éco-conduite et le respect de la réglementation.
Pour limiter l'impact de leurs activités sur l'environnement, les Bateaux Verts s'engagent en faveur de l'environnement à travers différentes actions notamment l'emploi du gasoil sans soufre, l'éco-conduite, la valorisation des déchets ou encore l'étude de nouveaux types de motorisation pour les navires.

[1] normes génériques de systèmes de management certifiables

Pour plus d'information sur le Pass Résident 2022, contacter le 04 94 49 29 39 ou rendez-vous sur : www.bateauxverts.com

HOTEL ★★★ BLISS

Place de la République
83310 COGOLIN
04 94 54 15 17
info@bliss-hotel.com

Ecolabel
www.ecolabel.eu
EU Ecolabel : FR/044/026

COLORITIS

PEINTURE
DÉCORATION
OUTILLAGE

Professionnels
& Particuliers

Soframap
PEINTURES & REVETEMENTS

80, Avenue de Valensole
83310 COGOLIN
contact.coloritis@gmail.com
04 94 44 05 62

Du lundi au vendredi : 07h30 - 18h00
Samedi : 08h00 - 12h00
Dimanche : fermé

E.Leclerc
COGOLIN
L'HYPER DU GOLFE DE ST TROPEZ

HORAIRES D'OUVERTURE
Du lundi au samedi de 8h30 à 20h
Ouvert le dimanche matin
pendant la période estivale

le manège à bijoux E.Leclerc
espace culturel E.Leclerc
Location E.Leclerc
E.Leclerc DRIVE
parapharmacie E.Leclerc
LIVRAISON À DOMICILE

Rejoignez-nous sur
waze
WiFi GRATUIT

PRESSE · GAZ · BRASSERIE · PARKING COUVERT · STATION COUVERTE · BOÎTE AUX LETTRES · LAVERIE 7/24 · PHOTOMATON · STATION DE LAVAGE

6, avenue Sigismond Coulet
83310 COGOLIN
Tél.: 04.94.55.09.20

DIAG IMM

DIAG IMMO DU GOLFE
La référence du diagnostic immobilier en Provence

ELECTRICITE · MESURE SURFACE · AMIANTE · GAZ · TERMITES · ERP · PLOMB · DPE

Vous Vendez, Louez ou Achetez ?
Confiez nous vos diagnostics immobiliers
Notre équipe certifiée met sa réactivité
à votre disposition
Rapports sous 48 H

68 rue carnot 83310 COGOLIN
Mail : contact@diagimmodugolfe.fr
www.diagimmodugolfe.fr

Demande de devis sur internet
ou par téléphone
06.67.16.27.56 ou 07.67.42.89.70

L'ASSOCIATION ARC-EN-CIEL EGAYE VOTRE QUOTIDIEN

Forte d'une soixantaine d'adhérents et de plus de cinquante ans d'existence, celle qui égaye le quotidien des seniors (mais pas seulement !) grâce à son panel d'activités variées, est plus motivée que jamais à retrouver ses couleurs. Après deux années creuses dues au Covid, l'association Arc-en-Ciel invite aujourd'hui les Cogolinois à (re) faire partie de son aventure.

Un club ouvert à tous

Le contact a une importance primordiale au sein de l'association. Cette dernière n'est d'ailleurs pas uniquement ouverte aux retraités : « *si vous avez envie d'apprendre, quel que soit votre niveau, vous êtes le bienvenu !* » Un cours de dentelle a même été mis en place cette année.
« *Les salles sont grandes, chaque adhérent a une table pour travailler. Les mesures sanitaires sont respectées à la lettre. Tout est prêt pour vous accueillir !* »

Cours artistiques, ludiques et sportifs complets

Couture, dessin, peinture sur bois, soie ou verre. Création de bijoux, artisanat, cours de pilates, stretching, bridge ou encore pétanque. Chacun trouve son bonheur au sein de l'association présidée, pour la 4e année, par Liliane Rocchia. « *La municipalité nous réserve deux salles au cœur de la Bastide Pisan, une autre à la mairie annexe de Cogolin plage et une dernière au Gym B. Ces espaces nous permettent d'assurer des cours complets, avec professeurs, de 1 à 3 heures chacun* » se ravit la responsable.

Relancer une dynamique

Seule ombre au tableau, les conséquences de la pandémie qui frappent aujourd'hui encore la vie associative. « *Certaines activités ne se sont jamais arrêtées, comme la pétanque qui se joue dans le jardin des uns et des autres... mais la couture et la peinture sur verre sont à la peine.* » Les seniors, particulièrement isolés ces derniers mois, ont délaissé leurs activités habituelles. « *Nous faisions, il y a quelques mois encore, des sorties, des week-ends. Nous souhaiterions relancer cette dynamique avec tous les Cogolinois volontaires.* »

Les cours

Couture, le lundi de 14 h à 17h
Salle les Châtaigniers (Bastide Pisan)
Dessin, peinture – le lundi de 14h à 17h
Mairie Annexe (Port Cogolin)
Peinture sur bois, verre, soie – le mardi de 14h à 17h – Salle Les Frênes (Bastide Pisan)
Création de bijoux – le mardi de 14h à 17h
Salle Les Frênes
Artisanat – le mercredi de 14h à 17h
Salle Les Châtaigniers
Pilates – stretching – le jeudi de 10h30 à 11h30 – Salle Béjart (Gymnase B au Cosec)
Bridge – le jeudi de 14h à 18h
Mairie annexe
Pétanque – le mardi et le jeudi de 14h à 18h
Chez A. Savall ou J. Gendarme

En savoir +

Association Arc-en-Ciel
Contact Liliane Rocchia : 06 75 04 03 98

Saison des naissances : l'AGDA mobilisée

Pour les chats, la saison des naissances a déjà commencé ! L'association de défense animale AGDA - qui œuvre afin de faire stériliser, castrer, soigner et de nourrir les chats « des rues » - intervient également sur les femelles gestantes quasi à terme afin qu'elles n'accouchent pas dans les rues ou dans les bois. Dès que les circonstances le permettent, les membres de l'association attrapent les femelles afin qu'elles donnent la vie dans les meilleures conditions.

L'association, qui est équipée en installations, en nourriture, en lait maternisé et pour les mettre à l'abri, lance un appel aux Cogolinois : si vous trouvez des jeunes dans la nature ou même en ville, ce qui arrive malheureusement fréquemment, n'hésitez pas à contacter l'association ou à les déposer chez un vétérinaire au plus vite. Cela peut-être vital pour eux ! Il est à noter que l'acte du vétérinaire sera gratuit pour vous, ce dernier se chargera de contacter l'association directement.

« Surtout, pensez à faire stériliser vos chats et vos chattes pour éviter la prolifération mais aussi les bagarres. N'oubliez pas que les animaux sont des êtres vivants doués de sensibilité, et que leur identification est obligatoire depuis 2012. Le non-respect de cette obligation est passible d'une amende de 750€ ! »

Michèle Devaux, présidente
de l'association AGDA

Solène, femelle tricolore d'environ 1 an, a été trouvée sur un point de nourrissage. Sûrement abandonnée, elle aime les caresses et vient se frotter au contact de l'humain quand elle en a envie. Relativement indépendante, elle n'aime pas être portée et aura besoin de votre patience.

AGDA
Association du Golfe contre la Détresse Animale

Soutenez l'association en adressant votre cotisation de 25€

(cotisation annuelle) par chèque directement au siège de l'association !

L'association AGDA, qui nourrit, soigne, stérilise et fait adopter quand cela est possible tous les chats SDF sur Cogolin et Saint-Tropez, recherche :

- Des familles d'accueil pour héberger des chats adultes ou chatons le temps de leur adoption (frais pris en charge par l'association)
- Des bénévoles pour aider au trappage des chats des rues qui ont besoin de soins ou afin de les faire stériliser (frais pris en charge par l'association)
- Des dons de nourriture, qui peuvent être déposés au siège social de l'association : Coud-ci Coud-ça, 11 rue pasteur

Contactez l'AGDA !

f : AGDA (@asso.agda)
asso.agda@orange.fr
06 22 26 73 79 ou 07 86 35 23 79
Au siège social : Coud-ci Coud-ça, 11 rue pasteur
(le matin, du mardi au samedi)

COGOLIN *animé*

RÉSEAUX SOCIAUX
RETOUR SUR
DEVOIR DE MÉMOIRE
AGENDA

Le meilleur des réseaux sociaux

La plus belle photo

On ne se lasse jamais des couchers de soleil et de leur incroyable palette de couleurs ! **Merci à @raijuman84**

Le post qui a le plus fait réagir

L'annonce de la mise en place à Cogolin d'une mutuelle communale vous a beaucoup fait réagir, avec près de 400 réactions, commentaires et partages, et plus de 1500 clics sur la publication !

Le coup de coeur

Coup de cœur pour le travail d'**@arnaudlegac** qui a réalisé ces deux affiches mettant Cogolin à l'honneur !

Rejoignez la ville de Cogolin sur :
Ville de Cogolin - Villedecogolin
Partagez vos photos avec le **#cogolin** !

SONIA BRASSEUR
Adjointe déléguée
à la culture et à l'animation

Nouveau souffle

Après deux années de privation, les élèves danseurs et musiciens du conservatoire ont fait leur retour sur scène, et vous ont proposé leurs cartes blanches et les restitutions de travail d'ateliers et de chorégraphies. Les élèves en préparation d'examens vous ont également présenté leurs compositions solo, en exclusivité.

Soirée Humour avec Richard Ruben

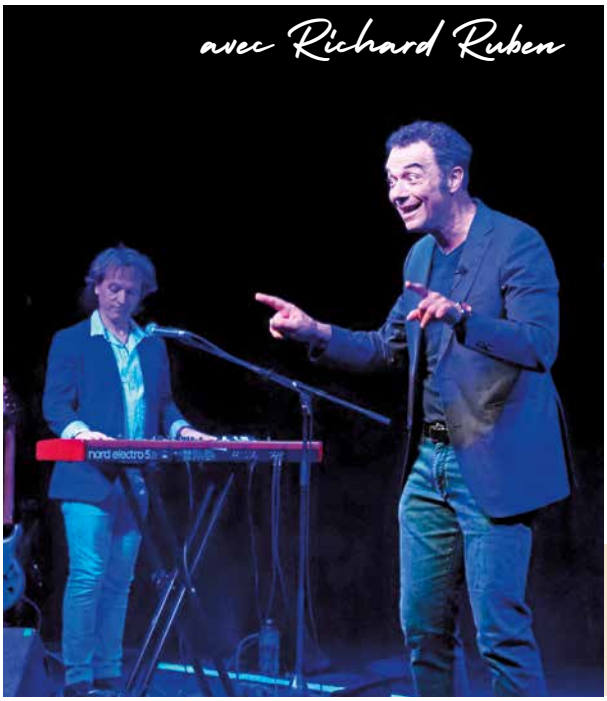

Pendant 1h30 de spectacle mêlant humour et chant, l'humoriste belge a conquis le public de Cogolin. Accompagné d'un talentueux musicien multi-instrumentaliste (piano, instruments à vent), il a partagé ses performances vocales et ses imitations de haut vol. Une très belle soirée organisée en partenariat avec Le Lézard !

Concert Rostropovitch

Les élèves musiciens du Conservatoire ont présenté, le 12 mars au centre Maurin des Maures, des pièces musicales variées, avec des œuvres pour instrument solo, des duos, des quatuors mais également pour ensemble de guitares et harmonie.

LE MONDE DE COGOLINO

Pendant tout une semaine, vous êtes plusieurs milliers à avoir plongé dans l'univers joyeux et festif de notre nouvelle mascotte Cogolino et de ses quatre royaumes ! Il a fait tourner toutes les têtes, a été au cœur de toutes les attentions et a fait naître des étoiles dans les yeux des petits venus de tout le Golfe pour le rencontrer. Les royaumes de la glisse, des animaux, des manèges et du jeu vidéo ont été tellement appréciés que Cogolino vous annonce d'ores et déjà la création d'autres royaumes supplémentaires l'année prochaine !

Pour revoir la vidéo de l'événement :

La ville met à disposition le costume de Cogolino pour toute manifestation sportive, commerciale, associative ou scolaire ! **Contactez : serviceculture@cogolin.fr**

LA BOUM DU CARNAVAL

La première boum costumée du carnaval a remporté un franc succès auprès des petits Cogolinois venus en nombre (près de 120 enfants !) se déhancher et se défouler au Centre Maurin des Maures, au lendemain de Mardi Gras.

LA DANSE CÉLÉBRÉE
au Centre Maurin des Maures

Les danseurs et la chanteuse de la compagnie Sacré Paris ont séduit le public du Centre Maurin des Maures, le 5 mars, devant une salle comble. Costumes, plumes et paillettes : la soirée cabaret était des plus glamours !

Du contemporain au hip-hop

Trois danseurs-chorégraphes se sont produits sur la scène du Centre Maurin des Maures le 19 février pour leur représentation du spectacle "8m³", dans le cadre du partenariat de la ville avec la scène nationale Châteauvallon. Ils nous ont livré leur interprétation du confinement, pleine d'émotions, puis ont échangé avec le public cogolinois autour de leurs créations et de leur parcours artistique.

La salsa et la bachata n'ont plus de secret pour les Cogolinois ! Plus de 150 personnes ont enflammé la piste de danse du centre Maurin des Maures, le 26 février, pour la soirée la plus ensoleillée de l'année !

Les adeptes des thés dansants ont revêtu leurs talons et leurs chemises pour le retour de ce rendez-vous dominical mensuel à Cogolin. Et ils peuvent compter sur la présence de l'association du club du trèfle pour leur proposer de quoi se rafraîchir entre deux pas de danse !

MICHAEL JACKSON

Mjlil, le sosie de Mickael Jackson, a enflammé la scène du Centre Maurin des Maures avec son spectacle en hommage au roi de la pop ! Les répliques exactes des chorégraphies et des costumes, et des tubes incontournables : plus vrai que nature, Mjlil a époustouflé le public cogolinois.

BRADERIE DU PRINTEMPS

L'heure était aux bonnes affaires lors de la dernière braderie printanière ! Les 4 et 5 mars derniers, les commerçants vous ont fait profiter d'offres exceptionnelles pour le retour des beaux jours. Pour l'occasion, la parade fleurie des « fantastic flowers » a amené le soleil sur Cogolin, en déambulant en chanson dans les rues du centre-ville.

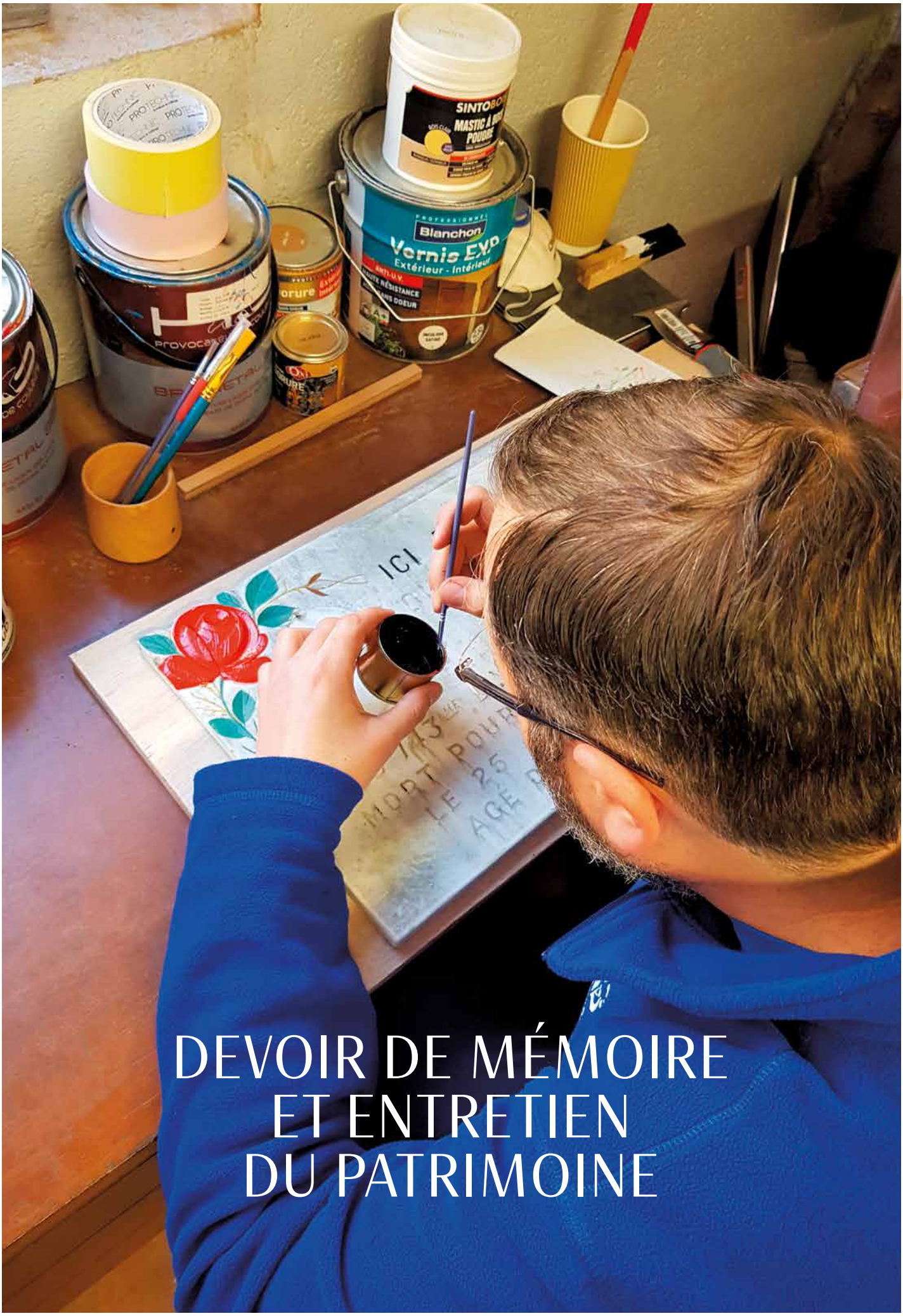

DEVOIR DE MÉMOIRE ET ENTRETIEN DU PATRIMOINE

JACKI KLINGER
Conseiller délégué
aux organisations patriotiques

PATRICK GARNIER
Adjoint à l'état-civil

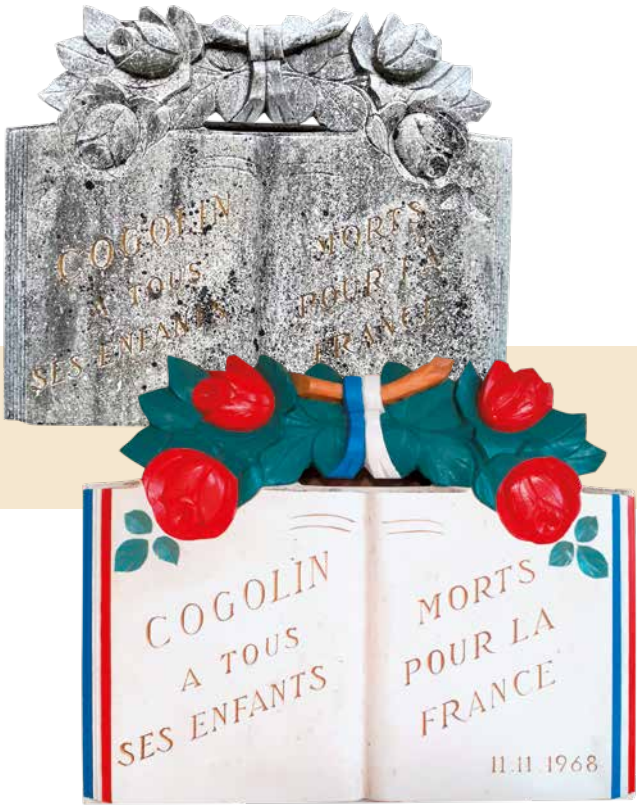

« Dès que j'ai pris mes fonctions, j'ai été frappé lors des manifestations commémoratives, par la tristesse de ce carré militaire. Une plaque, celle de Marcel Mansui, dont le socle était décollé, nécessitait une intervention des services techniques. J'en ai profité pour suggérer de tenter une rénovation, d'abord du socle, puis de la plaque », se souvient Jacki Klinger, conseiller délégué au Patrimoine, aux organisations patriotiques et président du Comité d'Entente, avant de poursuivre : *« Monsieur Yannick Diard, à qui la mission a été confiée, s'est proposé d'aller jusqu'à la totale remise en état. Devant le résultat obtenu, Patrick Garnier, adjoint à l'Etat Civil, et moi-même, lui avons finalement proposé de restaurer l'ensemble des plaques du carré militaire, une dizaine au total. Il a tout de suite adhéré à cette proposition, avec l'accord de son supérieur hiérarchique Aliès Benguesmia. Pour la petite histoire, c'est l'arrière-grand-père de Monsieur Diard qui a construit le monument au morts situé sur la place de la République... Ceci explique peut-être cela ! »* .

Pendant plusieurs semaines, en parallèle de ses missions quotidiennes aux services techniques où il exerce en tant que menuisier, Monsieur Diard, peintre de formation, a procédé à la réfection de ces attributs militaires.

Redonner de la blancheur aux plaques noircies par le temps en les ponçant, lorsque la pierre le permet, ou en les nettoyant à l'eau et au savon avec une brosse métallique : il lui a fallu beaucoup d'huile de coude et d'adaptation pour rendre leur éclat aux objets sans en abîmer la pierre. Puis vint l'étape de la peinture. Le geste souple et précis, avec patience et minutie, pendant des heures, il a redonné des couleurs au devoir de mémoire : *« Quand j'ai retrouvé des stigmates de peinture dans les écritures, je les ai repeintes de la même couleur, avec le souhait de rester le plus fidèle possible à l'original. Et puis j'ai coloré à mon initiative certains éléments de détail, comme des roses, afin de rehausser l'ensemble, comme un ultime hommage »*. Une mission qu'a tenu à accomplir l'agent, sensible à l'Histoire, à notre passé et à nos anciens, morts pour la France. *« Certaines photos sur les plaques sont trop abîmées, alors j'ai sollicité l'aide du service Etat Civil pour retrouver des descendants des défunts militaires. Mon objectif était de réussir à me procurer des photos des ancêtres, pour restaurer celles sur les plaques. Malheureusement, nous avons abandonné les recherches face à la complexité de la tâche ! »*

Dans les prochaines semaines, les dix plaques reprendront officiellement place au Monument aux Morts, en présence de Monsieur le Maire, des élus et de représentants du Conseil Municipal des Jeunes.Un programme d'entretien annuel a été mis en place afin de préserver le travail accompli.

Expositions

Du 7 avril au 30 juin
Exposition « L'histoire de la BD de 1830 à 1980 »
Médiathèque
Aux horaires d'ouverture
Gratuit

Culture

Mercredi 6 avril
Conférence dansée « Ma vie s'en bal »
Sur la thématique du handicap
En partenariat avec le conservatoire Rostropovitch
Centre Maurin des Maures
20h30 – Gratuit sur réservation au 04 94 43 95 90 / 04 98 12 29 74

Jeudi 7 avril
Pièce de théâtre « Quarantaine »
Par Le Petit Théâtre du Plan.
Pièce de Jean Pierre Martinez
Centre Maurin des Maures
20h30 – Entrée 10€
Billetterie sur place

Jeudi 19 mai
Théâtre : « C'est à qui le tour ? »
Par la compagnie les Treteaux de Saint-Tropez
Centre Maurin des Maures
20h30 – Entrée 10€

Vendredi 3 et samedi 4 juin
Festival de théâtre
Centre Maurin des Maures
Programme à venir sur www.cogolin.fr

Vie associative

Samedi 9 avril
Loto pompiers de Cogolin-Grimaud
19h – Cosec
1 carton : 8€ / 3 cartons : 20€

Samedi 16, dimanche 17 et lundi 18 avril (lundi de Pâques)
21ème tournoi de Pâques
De 14h à 17h le samedi, de 9h à 18h le dimanche, et jusque fin d'après-midi le lundi (remise des prix) au stade

Samedi 30 avril
Tournée des Bravadeurs chez les commerçants
À partir de 10h

Vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 mai
Bravades de la Saint Maur
Programme détaillé sur www.cogolin.fr

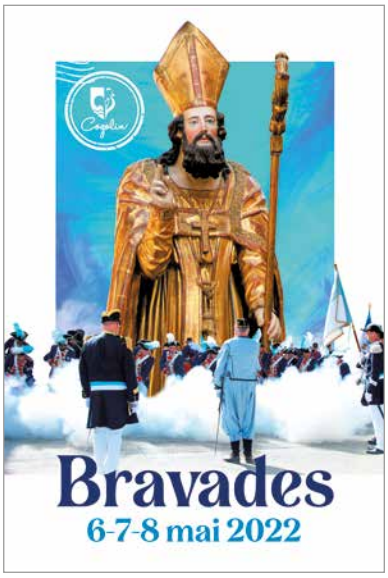

Animations

Les 11, 12 et 13 avril
Escape Game « le secret de l'alchimiste »
Centre Maurin des Maures
À partir de 10h - Gratuit
Réservé aux jeunes de plus de 12 ans accompagnés d'un adulte.
7 sessions par jour (équipes de 4 à 6 joueurs)
Exclusivement sur réservation : 04 94 54 54 90 et par mail : serviceculture@cogolin.fr

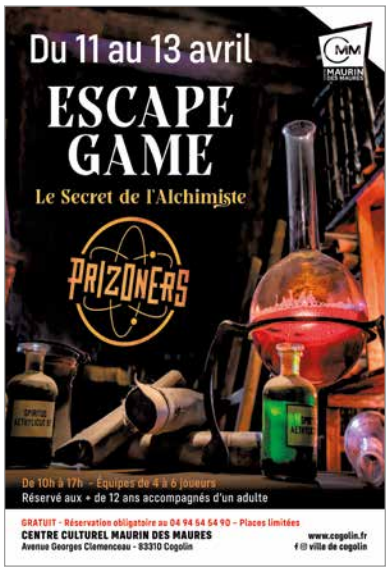

Vendredi 15 avril
Soirée rock Tattoo
Concert des groupes COW (1ère partie) et THE VILLAINZ
Centre Maurin des Maures
20h30- Entrée gratuite
Ouverture des portes à 14h pour les tattoo flash, la buvette et la petite restauration sur place

Jeudi 21 avril
Soirée humour avec Daniel Rabier
Centre Maurin des Maures
20h30
Entrée 20€ (tarif normal) – 18€ (adhérents) – 10€ (ados)
Réservations au 06 14 80 92 91

Samedi 23 avril
Marché aux plants
Place Victor Hugo
De 9h à 17h

Samedi 30 avril
Cogolin et les belles mécaniques
Rassemblement de véhicules de collection et de berlines jusqu'aux années 80
En centre-ville (parking du rond-point d'Afrique et de la République) et aux Marines (parking de la plage)
De 9h à 17h : rassemblement, défilé, animations, food-trucks.

Du mercredi 4 au dimanche 8 mai
Fête foraine
Places de la République et Victor Hugo

Mercredi 11 mai
La boum déguisée des enfants
Centre Maurin des Maures
14h30-16h30 - Gratuit

Mardi 17 mai
Le grand quizz des anciens
Centre Maurin des Maures
De 14h30 à 16h30 - Gratuit

Dimanche 22 mai
Thé dansant
Centre Maurin des Maures
De 15h à 18h - Gratuit
Buvette sur place

Ateliers Enfant

Mercredi 6 avril
Atelier « l'heure du conte »
Médiathèque
De 14h à 15h - Gratuit
Réservation obligatoire au 04 94 54 64 57

Les mardis 19 avril et 10 mai
Les racontines
Centre Maurin des Maures
9h30 pour les nounous et 10h30 pour les mamans et leurs bébés
Gratuit – Réservation obligatoire au 04 94 54 54 90 ou à serviceculture@cogolin.fr

Mercredi 20 avril
Atelier philo pour enfants (dès 7 ans)
Médiathèque
Avec la sophrologue Claire Lucq
De 14h à 15h - Gratuit, sur inscription au 04 94 54 64 57 (places limitées)

Les mercredis 20 et 27 avril et 18 et 25 mai
Les bricos de coco
Atelier manuel créatif
Centre Maurin des Maures
Gratuit – Réservation obligatoire au 04 94 54 54 90 ou à serviceculture@cogolin.fr

Samedi 30 avril
Atelier art plastique pour enfants (dès 7 ans)
Médiathèque
Avec Sandra Fantino, art thérapeute
De 14h30 à 16h30
Sur inscription : 04 94 54 64 57 (places limitées).

Mercredi 4 mai
L'heure du conte
Médiathèque
De 14h à 15h - Réservation obligatoire au 04 94 54 64 57

Sport

Samedi 21 et dimanche 22 mai
Jetcross
Marines de Cogolin
En savoir plus : www.cogolin.fr

Jeudi 26 mai
Aqua familia raid
Base nautique municipale
Programme à venir sur www.cogolin.fr

AVRIL - MAI

Ateliers adultes et adolescents

Jeudis 7, 14 et 21 avril
Ateliers informatiques
Jeudi 7 : apprendre à se servir d'un ordinateur
Jeudi 14 : apprendre à utiliser internet et à y assurer sa sécurité
Jeudi 21 : apprendre à utiliser sa boîte mail
De 15h à 17h - Médiathèque
Réservation obligatoire au 04 94 54 64 57 (6 personnes maximum)

Les 19 et 27 avril, les 3, 11 et 18 mai
Atelier santé « le bien-être par le mouvement et la relaxation »
Animé par un psychomotricien diplômé
Bastide Pisan de 10h-12h
Gratuit – Pour les 60 ans et +
Inscription obligatoire au plus tard le 13 avril : 04 22 47 04 07 ou ccas.3@cogolin.fr

Mardi 26 avril
A livre ouvert
Médiathèque
Club de lecture et d'échanges
Médiathèque
De 15h à 16h - Gratuit, sur inscription au 04 94 54 64 57 (places limitées)

Samedi 21 mai
Atelier sang pour sang polar
Médiathèque
De 14h30 à 15h30
Réservation obligatoire au 04 94 54 64 57

Brocantes vide-greniers et marchés

Samedi 9 avril
Vide-grenier organisé par les parents d'élèves de l'école Fontvieille
De 9h à 17h – Place Victor Hugo
Réservations au 07 67 23 45 83

Dimanche 10 avril
Vide-grenier « le grand ménage de printemps »
Organisé par le centre ados
De 8h à 18h – Place Victor Hugo (place des boules)
Inscription exposants :
06 75 30 36 07
centreados@cogolin.fr.

Samedi 28 mai
Brocante de livres
De 9h à 17h – Médiathèque

Dimanche 12 juin
Les greniers dans les rues
Organisé par l'AGDA et la cordonnerie cogolinoise
De 8h à 17h
Rues hoche et Gambetta

Tous les mercredis
Marché place Victor Hugo
De 7h à 12h30

Tous les samedis
Marché place de la République - De 7h à 12h30

Tous les dimanches
La Brocante du Jas des Robert
Route de la Mort du Luc,
Chemin de Négresse - de 6h à 14h
Vous souhaitez exposer ?
06 67 71 74 27
Emplacement 25€

Tous les jeudis
La Brocante du Jeudi
Rond-point de l'armée d'Afrique
De 6h à 14h30
Vous souhaitez exposer ?
06 08 10 94 73
Emplacement 20€

Vie citoyenne

Mardi 5 avril
Conseil municipal
Centre Maurin des Maures - 18h30

Dimanche 8 mai
Commémoration : Victoire de la France et de ses Alliés le 8 mai 1945
Monument aux morts,
rue Jean Jaurès

Jeudi 12 mai
Collecte de sang EFS
Centre Maurin des Maures
De 14h30 à 19h
Prise de rendez-vous obligatoire sur www.mon-rdv-dondusang.efs.sante.fr

Jeudi 12 mai
Conseil municipal des jeunes
17h30 - Bastide Pisan

Balades et visites

Tous les jeudis
Circuit découverte du vieux-village avec un guide
10h (durée 1h)
RDV à l'Office de Tourisme
Inscription obligatoire
à l'Office de Tourisme - Gratuit

Tous les vendredis
Balade champêtre
9h30 - **Domaine du Val d'Astier**
Tarifs : 2€ /pers - 5€ /famille - inscriptions au plus tard la veille au 04 94 55 01 10

Mardis 19 avril et 24 mai
Rando guidée
Distance : 5 kms - niveau facile.
Randonnée pédestre dans la vallée de la Môle
14h30 - **Départ val d'Astier**
5€ par personne
et 10€ pour les familles.
Inscriptions 04 94 55 01 10

Mercredis 27 avril et 25 mai
Visite de la fabrique des anches Rigotti
14h30 à 15h30
RDV à la fabrique - Gratuit
Sur inscriptions au plus tard la veille au 04 94 55 01 10

Un flagrant délit qui se transforme en flagrant délire !

Dans la soirée du mardi 15 mars des administrés postent sur Facebook une vidéo de deux individus en train de tenter de pénétrer dans une propriété privée. La Police Municipale alertée intervient. Elle a réussi à interpeller les individus en ville alors qu'ils cherchaient à fracturer un véhicule. Lesdits individus ont reconnu immédiatement les faits et ont été mis à disposition de l'Officier de Police Judicaire de la gendarmerie de Grimaud qui les a placés en garde à vue dans ses locaux.

Les interpellés reconnaissent les faits et sont emmenés par la Gendarmerie, puis déférés devant le Parquet.

Le lundi 21 mars nous apprenons que le Parquet les a relâchés...

Pourquoi ?

Parce que l'infraction n'était pas assez caractérisée ! Or, il s'avère que lorsque des individus sont pris en flagrant délit de tentative d'infraction, ils sont punissables des faits.

Et parce qu'ils sont en situation irrégulière, avec interdiction d'être sur le territoire... C'est donc à la préfecture de les prendre en charge.

Or, celle-ci, après examen du dossier, l'a classé « sans suite ».

Qu'arrive-t-il à notre Justice ? Jusqu'où ira l'impunité ? Que font nos députés ? Que fait le gouvernement ?

Combien de temps encore, nous, concitoyens justiciables, devrons-nous supporter cette justice à deux vitesses ?

Les deux individus interpellés sont donc non seulement pris en flagrant délit, mais également interdits de territoire (Etrangers en Situation Irrégulière). Ils ont été interpellés, ils ont reconnu les faits ; pourtant, ils n'ont ni été placés en camps de rétention, ni reconduits à la frontière... Ils ont été relâchés ! Nous marchons sur la tête.

Comment voulez-vous que nous, maires, réussissions à garantir la sécurité de nos administrés ? Comment voulez-vous que nos policiers municipaux et les gendarmes, continuent à rester mobilisés ?

Je tiens cependant à saluer leur courage, leur pugnacité malgré ce contexte juridico-administratif qui va à l'encontre de leur travail et de leurs missions.

Pour combien de temps ?

Comprenez que je ne peux assumer seul la sécurité que vous attendez dans notre ville, et que le contexte national s'impose à nous tous.

La guerre en Ukraine

75 ans de paix ont pris fin en Europe avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Ce retour de la guerre sur notre continent, pour les horreurs vécues par la population civile locale ainsi que pour ses conséquences à court et moyen terme sur nos sociétés, suscite une légitime inquiétude chez nous tous.

Résultat prévisible d'une volonté d'expansion à l'est de l'OTAN, en dépit des promesses faites et des avertissements répétés de la Russie depuis 2007 contre une politique qu'elle estime menacer ses intérêts, la guerre en Ukraine aurait pu être évitée.
Comme lors de la guerre d'Irak en 2003, ne nous laissons pas entraîner dans un affrontement décidé par des puissances extérieures dans leur seul intérêt. Le seul comportement responsable est de nous tenir à l'écart de toute participation militaire à une guerre qui ne nous concerne pas directement et dont les motivations réelles, qu'elles soient historiques ou géopolitiques, nous sont étrangères.

La seule solution envisageable pour faire cesser les combats résiderait dans la mise en place d'un processus diplomatique très large devant déboucher sur une solution de paix négociée et acceptée par les deux parties. Il sera absolument nécessaire d'éviter les initiatives personnelles pour associer au processus tous les intervenants, afin de déboucher sur des résultats rapides et utiles, au lieu de lire dans le journal le contenu de conversations faussement secrètes dont le principal intérêt semble être le tutoiement de Vladimir Poutine par un président en campagne avant tout soucieux de son image et non des résultats.

Bien évidemment cela ne remet pas en cause le soutien aux populations civiles meurtries par la guerre qu'il serait indigne d'abandonner à leur sort, et Cogolin prend toute sa part aux différentes opérations destinées à leur venir en aide, discrètement, sans récupération indigne...

Chères Cogolinoises,
Chers Cogolinois,

Une tragédie à l'échelon international

Le président de Russie est entré en guerre contre l'Ukraine. C'est une tragédie qui ne peut nous laisser indifférents. Les Cogolinois se mobilisent et nous les en remercions. Votre groupe d'opposition avait demandé, lors du dernier conseil municipal, de présenter une motion de solidarité avec le peuple ukrainien, ce que le maire a refusé. Pris de court, semble-t-il, il nous a proposé une minute de silence, renvoyant dos à dos l'agresseur et les agressés.

Pas de changement à l'échelon local

Pendant ce temps, la vie continue à Cogolin où l'on apprend à vivre parmi les grues et les chantiers qui ont envahi tous les quartiers de la ville, mettant parfois en péril la sécurité des riverains. Il ne s'agit malheureusement pas de grands projets communaux mais d'une envolée de constructions résidentielles sans planification cohérente.

Pourtant ce ne sont pas les annonces de projets qui manquent : projets qui varient au gré du temps et des humeurs du premier édile, coups de tête aussi vite proclamés qu'abandonnés (plus de centre sportif quartier du Carry, plus de parking souterrain à Mendès France...) ou qui deviennent de simples souhaits qui ne seront pas réalisés durant l'actuel mandat, cadeaux empoisonnés pour les futures municipalités, tout comme la concession pour 20 ans de la gestion des crèches au même prestataire. Pour 20 ans !

Ce qui restera...

On ne sait pas quand le maire partira mais on sait ce qu'il nous laissera : une ville sans âme et sans cachet, enlaidie par le béton, remplie de logements vacants, confrontée à de graves problèmes de circulation et sans les infrastructures adaptées.
Il nous laissera aussi des bombes à retardement : des dossiers à imbroglios juridiques et financiers qui risquent de coûter très cher à la commune et donc aux Cogolinois (le terrain du Yotel ou la régie du port par exemple).

Des ambitions nationales... au détriment de Cogolin

On ne sait pas quand le maire partira mais on sait qu'il partira. Les ambitions de Monsieur Lansade ne peuvent se contenter de la « petite » ville de Cogolin. Le voilà qui fait campagne pour un candidat présidentiel qui lui ressemble (lui et sa zélée première adjointe, tellement occupée par ses nouvelles fonctions de responsable pour la circonscription du parti Z, qu'elle se présente à une commission municipale... pour laquelle elle a déjà été élue).
C'est peut-être pour cela que monsieur le maire trouve de moins en moins le temps de consulter son équipe pour gérer la ville : il annonce une piste cyclable sans que son adjoint au sport soit au courant du coût de l'opération, il délivre des dérogations de tonnage pour un pont déclaré impropre à la circulation depuis plusieurs mois sans en informer son adjointe déléguée aux travaux. Le pauvre homme est débordé !
D'ailleurs il le dit lui-même dans son dernier Facebook live : il fait traiter les sujets municipaux «*par sa directrice de cabinet qui continuera à s'occuper de la ville* ».
On comprend mieux pourquoi il semble parfois découvrir en plein conseil municipal les dossiers qui nous sont présentés.
Et son opposition qui ne cesse de lui poser des questions (beaucoup trop à son goût et à celui de ses colistiers qui nous en font le reproche).
Sans doute serait-il plus confortable d'avoir des opposants muets !

Notre seule motivation est celle d'un avenir meilleur pour les Cogolinois

Les seules préoccupations de l'opposition sont cogolinoises. Nous continuons à lutter avec pugnacité pour défendre l'intérêt de nos concitoyens, que ce soit au quotidien en étant à leur écoute, en conseil municipal en travaillant chaque dossier présenté, dans les différentes commissions municipales et communautaires et en conseils communautaires, pour Cogolin.

A très bientôt.

Mireille Escarrat,
pour l'équipe d'opposition
« Unis pour Cogolin »

www.cogolin2020.fr - unispourcogolin@cogolin2020.fr - unispourcogolin

BOAT RENTAL

HOUSEBOAT

LOCATION - VENTE - ENTRETIEN DE BATEAUX

+ DE 20 ANS D'EXPÉRIENCE

CONCESSIONNAIRE BSC Colzani ITALY

CONCESSIONNAIRE BEACHER

NOMBREUSES OCCASIONS, NOUS CONSULTER

TOUTES LOCATIONS DE BATEAUX
70 BATEAUX DE 4 À 113 M
AVEC OU SANS PERMIS
AVEC OU SANS ÉQUIPAGE
CATAMARAN - VOILE - MOTEUR - YACHT

RÉSERVATION EN LIGNE DE VOTRE LOCATION

2019 ATTESTATION d'EXCELLENCE tripadvisor

C29 QUAI DE LA GALIOTE
83310 LES MARINES DE COGOLIN
+33(0)4 94 56 16 59

Facebook

DISTRIBUTEUR FunYak

www.houseboat-info.com

SH

Sellerie Hequet

Sellerie générale

Auto - Moto - Bateau
Décoration d'intérieur

hequetlaura83@gmail.com
06 34 36 13 75
16 rue Condorcet - 83310 Cogolin

LES PIPES DE COGOLIN
EN VIEILLE BRUYÈRE

Courrieu - Fils
Maître Pipier

Coffrets à cigares St-Dupont

ENTREPRISE DU PATRIMOINE VIVANT

✆ 04 94 54 63 82
42 & 58 av. Georges Clémenceau
BP 85
83310 COGOLIN

COMMUNIQUÉ

L'espace conseil France Rénov' pour booster vos projets de rénovation

Dans le cadre de son Plan Climat-Air-Énergie Territorial, la Communauté de communes a mis en place en 2017 à Cogolin un Espace Info Énergie, récemment converti en Espace Conseil France Rénov'. Une fois par mois, un conseiller tient une permanence à l'Hôtel communautaire pour conseiller les habitants du Golfe sur leurs travaux de rénovation et les informer sur les aides financières disponibles.

Vous êtes propriétaire occupant, propriétaire bailleur ou syndicat de propriétaires et vous souhaitez améliorer votre bien immobilier ? Des dispositifs existent pour vous aider à réaliser des travaux de rénovation énergétique, des travaux d'accessibilité et d'adaptation du logement pour une personne à mobilité réduite ou encore des travaux d'amélioration de la sécurité, de la salubrité et de l'équipement de l'habitation.

La Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez, en partenariat avec l'Agence des politiques énergétiques du Var, vous propose un accompagnement gratuit et personnalisé en prenant rendez-vous avec un conseiller France Rénov'.

Communauté de communes
du Golfe de Saint-Tropez
2 rue Blaise Pascal 83310 Cogolin
Téléphone : 04 94 55 70 30
Email : contact@cc-golfedesainttropez.fr
www.cc-golfedesainttropez.fr

Contactez votre conseillère
Cassandra Landes : 04 94 99 17 25
infoenergie@cofor83.fr

Les permanences ont lieu tous les 2e mercredis de chaque mois, à Cogolin, à l'Hôtel communautaire, de 9h à 12h (sur rendez-vous uniquement). Les prochaines dates sont :

- mercredi 13 avril
- mercredi 11 mai
- mercredi 8 juin

Lancé en janvier dernier, France Rénov' est votre nouveau service public de la rénovation de l'habitat, porté par l'État avec les collectivités locales, et piloté par l'Agence nationale de l'habitat (ANAH).

Pour plus d'information, rendez-vous sur le site de France Rénov' :
https://france-renov.gouv.fr

La ville de Cogolin, en partenariat avec le Pôle Emploi, vous présente les entreprises cogolinoises qui recrutent actuellement et le type de profil recherché.

Coco HDZ

L'entreprise de gardiennage de caravanes Coco HDZ recherche une personne motivée titulaire du permis EB (remorque) pour un CDD de 3 mois (saison 2022). Votre mission principale sera de tracter les caravanes de particuliers au gré des campings désignés par le client (campings dans le Golfe de Saint-Tropez). Débutant accepté. 35h horaires normaux. **N° de l'offre : 129SFPG**

Alice et les Gardes Verts

L'entreprise d'architecture paysagère Alice et les Gardes Verts recherche un(e) jardinier(ère) en CDD (6 mois, jusqu'à fin août, poste évolutif – expérience souhaitée de 3 ans) pour renforcer son équipe. Vos missions principales seront de désherber, tailler, traiter les végétaux, débroussailler etc. Poste à pourvoir dès que possible, 35h/semaine. Déplacements fréquents (niveau départemental). **N° de l'offre 129XCYX**

Pour postuler, il vous suffit de vous connecter sur **www.poleemploi.fr** et de taper le numéro de l'offre qui vous intéresse.

Agent de propreté CDI 35H

Dans le cadre de son développement, l'entreprise Alice et les Gardes Verts recherche également un(e) agent(e) d'entretien (poste à pourvoir au plus vite, expérience de 2 ans souhaitée).
Vos missions : entretien de locaux, de bureaux, des parties communes intérieures et extérieures de copropriétés. Du lundi au vendredi (horaires variables), possibilité de travailler le samedi. Déplacements dans le Golfe (permis B).
N° de l'offre : 129DFFN

Connected

L'entreprise Connected, spécialisée dans la construction de réseaux électriques et de télécommunications, recherche un(e) assistant(e) de direction en CDI (35h/semaine).
Vos missions : accueillir et renseigner les clients, établir des devis et factures, effectuer les commandes, manipuler les bases de données. Maîtrise impérative d'internet, des tableurs et du pack office. Expérience de 2 ans souhaitée et anglais exigé. **N° de l'offre : 128XDXY**

JPF Menuiserie

JPF Menuiserie recherche un(e) menuisier(ère) confirmé(e) en CDI. Vous évoluerez dans un atelier moderne avec des équipements techniques et technologiques récents et serez amené(e) à fabriquer tous types de menuiseries, dans le respect de la qualité et des temps prévus.
Vos missions : lecture de plans, débit/corroyage, usinage, montage, finitions. Du lundi au vendredi, 35h/semaine. Débutant accepté si diplômé.
N° de l'offre : 129YZSG

VILLE DE COGOLIN

Restez informés !

TERRE MER MAGAZINE

Tous les deux mois dans vos boîtes aux lettres
et dans « Les dernières publications »
(via la page d'accueil de www.cogolin.fr)

COGOLIN.FR, LE SITE DE LA VILLE

Abonnez-vous aux alertes SMS !
(via la page d'accueil de www.cogolin.fr)

« VILLE DE COGOLIN »

Travaux, écoles, événements, photos, vidéos :
l'information en temps réel !

« VILLEDECOGOLIN »

Photos, vidéos : abonnez-vous et partagez !

Cogolin

Où trouver « Terre-Mer Magazine » ?

- Dans les boîtes aux lettres des Cogolinois.
- Dans les établissements publics de la ville : Mairie, Médiathèque, et l'Office de Tourisme.
- En téléchargement et consultation sur le site internet de la Ville : www.cogolin.fr

Si vous ne le recevez pas, contactez le cabinet du Maire au 04 94 56 65 56
Toute l'actualité de la Ville sur www.cogolin.fr et sur le facebook : f Ville de Cogolin